

Zeitschrift: Regio Basiliensis : Basler Zeitschrift für Geographie
Herausgeber: Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches Institut der Universität Basel
Band: 31 (1990)
Heft: 2

Artikel: La Regio : actualités et potentialités de la coopération transfrontalière entre des régions riveraines du Rhin Supérieur
Autor: Hering, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1088715>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Regio

Actualités et potentialités de la coopération transfrontalière entre des régions riveraines du Rhin Supérieur

Jacques Hering

Résumé

Amorcée dès 1963, la coopération transfrontalière au sein de la Regio a donné naissance, d'abord à une structure régionale légère et efficace, ensuite à un organisme intergouvernementale relativement lourd (cf. organigramme), sans participation suffisante de la population et des élus locaux, Or, l'importance des flux frontaliers, la situation de carrefour majeur et incontournable dans l'Europe du futur, devrait faire de la Regio le modèle réduit du développement européen, où culture et formation apparaissent comme des priorités fondamentales.

Die Regio: Aktuelle und mögliche grenzüberschreitende Zusammenarbeit der Länder am Oberrhein

Zusammenfassung

Seit 1963 gibt es in der Regio eine grenzüberschreitende Zusammenarbeit. Diese begann in einem einfachen, aber effizienten Rahmen. Sie entwickelte sich zu den etwas schwerfälligeren Regierungsausschüssen, und die betroffene Bevölkerung oder ihre gewählten Vertreter kamen immer weniger zum Zug. Die Bedeutung der Grenzgängerei und die zentrale Lage in Europa machen aus der Regio ein Modell der europäischen Entwicklung.

The “Regio”: Actual and Possible Cross-Border Co-Operation of the Countries in the Upper Rhine Valley

Abstract

Since 1963, France, Switzerland and Germany have co-operated within the so-called “Regio” which began on a regional level, slowly developing into a more complicated interregional structure posing various administration difficulties. The problem exists to bring the organisation back to its original, more manageable condition.

Adresse de l'auteur: Jacques Hering, Secrétaire Général de la Regio du Haut-Rhin, Chambre de Commerce et d'Industrie, F-68000 Mulhouse

L'Europe, le "marché unique", l'échéance 1993, les espoirs et les craintes qu'ils suscitent, sont plus que jamais à l'ordre du jour et constituent, à de multiples niveaux, autant de thèmes de rencontres, débats et manifestations de toutes sortes.

Les régions voisines du coude du Rhin, à savoir la Suisse du Nord-Ouest et sa métropole bâloise, la Haute Alsace et le Bade Sud, conscientes du caractère opportun et historiquement inéluctable des échanges transfrontaliers, ont à leur manière anticipé au plan local, l'ouverture des frontières en amorçant dès 1963 et en développant depuis lors, avec les difficultés à la mesure de leurs ambitions, un dialogue transfrontalier, souvent qualifié d'utopique, mais dont force est de constater qu'il a d'ores et déjà porté ses fruits. Ceci à la fois sur le plan d'un certain nombre de réalisations concrètes qui seront évoquées ci-dessous et peut être surtout par la mise en place progressive d'un état d'esprit Regio qui se traduit, dans les milieux les plus divers, par la prise en compte de la dimension interrégionale dans l'appréhension future de maints aspects de la vie des collectivités de demain.

A l'heure où l'Europe des Douze devient une réalité mais où par ailleurs l'actualité internationale laisse entrevoir les prémisses d'un rapprochement de l'ensemble des composantes de ce continent, il serait inopportun de considérer la Confédération Helvétique, par elle-même un modèle d'unité dans la diversité, comme un partenaire de deuxième ordre dans le cadre de la coopération transfrontalière. Ceci d'autant plus que se manifeste, particulièrement en Suisse du Nord-Ouest, le souci de valoriser une position géographique spécifique, à l'articulation de la Communauté et de l'Association Européenne de Libre Echange, et de créer par là même un champ d'expérimentation intéressant dans la perspective globale d'élargissement de l'unité européenne.

La coopération transfrontalière dans la Regio revêt de ce fait un caractère particulièrement actuel qui lui permet désormais d'aborder, après de longues années trop souvent consacrées à la sensibilisation et aux échanges mutuels d'information, une phase de mise en œuvre d'un programme concerté de réalisations "intégrées" aptes à promouvoir le développement harmonieux des régions considérées; ceci à la fois dans les domaines des transports et communications, de l'enseignement et de la formation, la culture et l'environnement. Mais ce futur "modèle européen de développement" que pourrait à terme constituer la Regio dispose-t-il actuellement de structures et de moyens de concertation adaptés à ces objectifs? Par ailleurs, les disparités économiques au sein même des régions concernées et les attitudes psychologiques qui en sont le corollaire ne sont-elles pas un frein à une intégration harmonieuse?

La réponse plutôt négative que suscitent ces questions doit inciter les représentants de l'ensemble des collectivités concernées, dans leur ambition légitime, à "réussir" la Regio, à tenir compte de ces handicaps et à les réduire autant que faire se peut.

Des structures de coopération peu adaptées et pléthoriques

La coopération transfrontalière dans la Regio, mise en oeuvre dès 1963, est de ce fait même riche d'expériences et de traditions. Elle a parallèlement généré des structures communes de concertation, à l'origine simples et "conviviales" mais gagnant au fil des

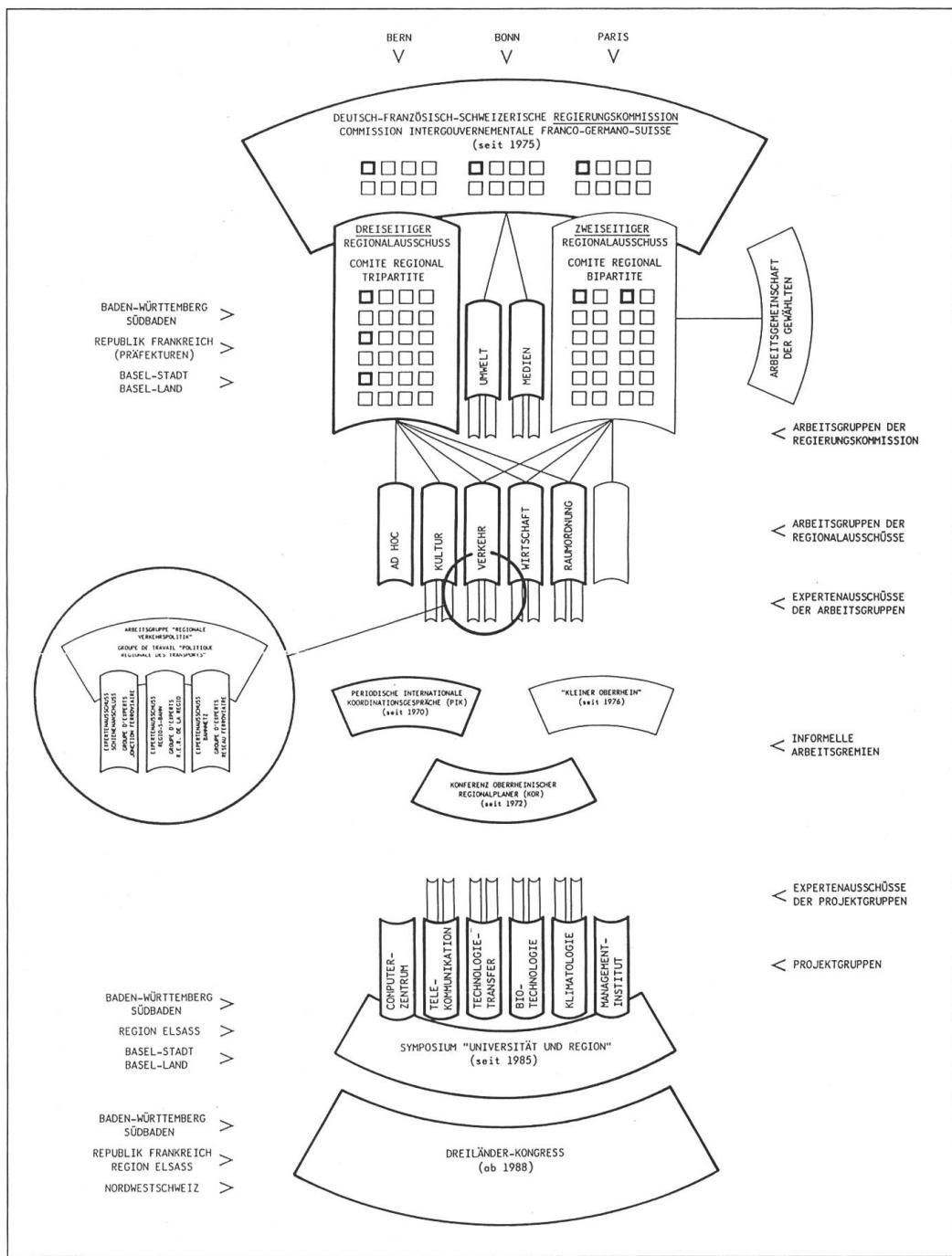


Fig. 1 Organigramme (voir texte)

ans, notamment à partir de 1975, en ampleur et complexité, au détriment sans doute d'une assise populaire souhaitable et qui aurait permis de connaître les véritables aspirations au plan local (cf. organigramme en fig. 1)

La *Conférence Tripartite Permanente de Coordination Régionale*, créée en mai 1971, constituait en effet un exemple de structure légère et efficace ; elle réunissait périodiquement les représentants du Regierungspräsidium du Bade-Sud, des gouvernements des cantons de Bâle Ville et Bâle Campagne, le Préfet et le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, ceci en liaison avec les associations Regio Basiliensis et Regio du Haut-

Rhin. Elle a su apporter une utile contribution aux problèmes tripartites de l'époque, qui concernaient déjà les transports et communications, les travailleurs frontaliers et l'environnement, et faisait à ce titre figure de précurseur des autres institutions de même vocation créées dans l'intervalle dans un bon nombre de régions transfrontalières européennes.

La *Commission Intergouvernementale Franco-germano-Suisse*, instituée en 1975 par échange de notes diplomatiques, a, comme son nom l'indique, consacré l'intervention des pouvoirs centraux en matière de coopération transfrontalière tout en étendant sensiblement le domaine géographique de cette dernière à l'Alsace entière, au Bade-Sud et à la partie méridionale du Palatinat ; ses compétences ont été réparties respectivement au Comité Bipartite (franco-allemand) et au Comité Tripartite chargé des problèmes communs aux trois régions frontalières; parallèlement étaient créés de nombreux groupes de travail et d'experts (cf. fig. 1), révélateurs d'une ambition affichée de traiter l'ensemble des problèmes de voisinage liant les trois régions.

Il n'est pas aléatoire d'affirmer qu'à cet égard, au terme de 15 ans de fonctionnement, ce comité tripartite est loin d'avoir atteint les objectifs fixés et que son impact, tant auprès des médias que la population, est à ce jour relativement réduit. Sur le plan alsacien, la nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales, consécutive à la Décentralisation de 1982 n'a pas été transcrit dans le domaine de la coopération transfrontalière dont le représentant de l'Etat conserve la maîtrise. Une prise en charge de cette instance par les élus des diverses collectivités alsaciennes concernées (Conseil Régional, Conseils Généraux, mais également centres urbains importants), motivés par les perspectives favorables d'une véritable ouverture des frontières, pourrait à cet égard, à l'exemple des relations Franche-Comté/cantons suisses voisins au sein de la Communauté de Travail du Jura, contribuer à redonner au Comité Tripartite une assise et une audience accrues, ceci en liaison avec les services de l'Etat pour les compétences qui lui sont propres, notamment en matière de politique de l'environnement, et tout en procédant à une simplification de l'organigramme actuellement en vigueur.

Ainsi aboutirait-on à une forme d'*assemblée parlementaire de la Regio* que les associations de promotion de la coopération transfrontalière, notamment la Regio du Haut-Rhin et la Freiburger Regio-Gesellschaft appellent actuellement de leurs voeux, en leur qualité d'organes fédérateurs des préoccupations transfrontalières des collectivités publiques, semi-publiques, voire privées qui constituent leur adhérents respectifs.

Cette structure simplifiée et sans doute plus proche des préoccupations des populations, pourrait dès lors être associée au travaux des *congès tripartites spécialisés* mis en place depuis deux ans, consacrés successivement aux transports (1988), à la culture (1989) et à l'environnement (1991) et dont l'aire d'étude et de travail s'étend à l'ensemble du bassin du Rhin Supérieur.

Un bassin de main-d'œuvre en déséquilibre et une croissance économique diversifiée.

L'agglomération bâloise, métropole mondiale de la chimie et centre de services de premier rang, notamment dans le domaine des transports, constitue le bassin d'emploi majeur de la Regio ; elle attire de ce fait un nombre croissant de travailleurs frontaliers haut-rhinois qui a établi au 1-1-1990 à 28 800 personnes, alors que parallèlement le flux de travailleurs en provenance du pays de Bade connaît aussi une croissance régulière. Les flux inverses, en provenance du Nord-Ouest de la Suisse sont réduits pour ce qui concerne le Pays de Bade, voire insignifiant pour le côté haut-rhinois. Salaires notoirement supérieurs, liés aux disparités de change et un taux inférieur de prélèvements sociaux en Suisse, ainsi que des conditions de travail généralement bonnes, constituent les deux motivations principales des candidats à un emploi dans la partie suisse de la Regio.

Si elle favorise le pouvoir d'achat de la région frontalière haut-rhinoise et par voie de conséquence les entreprises artisanales et de service, cette attraction prononcée du marché de l'emploi du Nord-Ouest de la Suisse a pour effet d'entraver le développement des entreprises de l'ensemble du département du Haut-Rhin qui souffrent d'un manque patent de personnel qualifié et d'une rotation fréquente de leurs effectifs.

Le problème est actuellement largement analysé et fait l'objet de nombreuses motions et prises de positions de la part des organismes patronaux qui utilise à cet égard l'expression justifiée de "*fuite des compétences*". Le problème fera au cours des mois à venir l'objet de discussions bilatérales sans que l'on puisse à ce jour préjuger des solutions envisageables, eu égard aux positions et aux enjeux respectifs. Il constitue en tout cas un obstacle important à la mise en place souhaitable, au plan de la Regio, d'une *communauté des entrepreneurs*, marquée par une certaine solidarité et à laquelle toutes les autres formes de coopération sont largement subordonnées.

La situation ainsi analysée est pour partie l'expression d'une diversification de la croissance qui, du fait de la remarquable densité du tissu économique du Nord-Ouest de la Suisse, n'est plus à souligner.

Les différences de mentalité qui en résultent, entre une zone centrale atteignant une prospérité maximale qui permet à l'individu de se soucier du bien être collectif, et des zones périphériques en phase de développement où la réussite personnelle représente pour une bonne part l'objectif à atteindre, constitue en quelque sorte un autre handicap à la création d'une véritable communauté de vie dans la Regio. Ceci se traduit par exemple chez les populations bâloises par une attitude militante, parfois exacerbée, en faveur des transports en commun et généralement de toute mesure favorisant la protection de l'environnement, et en corollaire par une certaine incompréhension de leur part sur la place privilégiée qu'accordent les populations haut-rhinoises au transport privatif.

L'organisation récente du "Basler Regio Forum", opération de réflexion prospective de grande envergure est l'une des expressions de cette mentalité collective propre au milieu urbain bâlois.

La Regio, carrefour majeur dans l'Europe du futur?

Les régions riveraines du coude du Rhin, ont, depuis la construction du premier pont rhénan à Bâle, été un point de passage important des hommes et des marchandises favorisé par la topographie et attesté par la prospérité croissante des cités de Bâle, Freiburg, Colmar et Mulhouse.

La Regio est aujourd’hui desservie par la gamme complète de modes de transports les plus efficaces, tout en ayant perdu une partie de son importance en tant qu’axe de passage nord-sud, au profit de tracés situés respectivement plus à l’est et à l’ouest. Ceci est notamment dû à un certain nombre de restrictions apportées par la Confédération Helvétique, pour des raisons d’engorgement et d’environnement tout à fait compréhensibles, au trafic européen nord-sud appelé à s’intensifier lors de la création du marché unique.

S’il est vrai que l’attractivité d’une région est subordonnée à son degré d’accessibilité, la Regio pourrait dans les conditions actuelles être handicapée à cet égard. L’avenir toutefois ne semble pas véritablement compromis, puisqu’il est aujourd’hui acquis que le tracé du St-Gothard, prolongement direct de l’axe rhénan, a été définitivement choisi comme site du futur tunnel ferroviaire de base appelé à traverser l’arc alpin au début du prochain millénaire.

Les partenaires badois et haut-rhinois, ont par la constitution de comités de soutien, apporté une contribution, somme toute intéressée, au choix de ce tracé qu’il importe à présent de valoriser par une série d’investissements et d’équipements judicieux, parmi lesquels le réseau ferré à grande vitesse et le traitement ferroviaire des flux de marchandises auront un rôle prédominant à jouer.

La région haut-rhinoise des Trois Frontières, point névralgique du développement de la Regio

Une situation remarquable, s’ajoutant à une topographie favorable et une relative disponibilité foncière confèrent à cette région, sous réserve de choix judicieux préférant le long terme à une rentabilité immédiate, un avenir brillant en lui permettant d’être le siège d’un certain nombre d’activités et de réalisations issues des nouveaux modes de coopération transfrontalière qui s’ébauchent.

L’EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg, grâce à des possibilités d’expansion spatiale que lui envient ses concurrents, est appelé à jouer un rôle important à la fois dans la CEE et en Suisse, et à attirer un certain nombre d’activités périphériques de haut niveau.

Par ailleurs, la proximité de la voie d’eau, de l’autoroute et du réseau ferré - TGV dans un proche avenir ? - justifient la création d’un terminal transports actuellement à l’étude, et dotent ainsi la région d’atouts de premier ordre pour la création sélective d’activités nouvelles dans le cadre d’un technoparc et parmi lesquelles une “MUBA 2” ne serait pas la moins prestigieuse. Un schéma d’aménagement est actuellement en préparation,

sous l'égide du Département du Haut-Rhin et en liaison avec les communes et divers partenaires de Bâle et du Bade-Sud, dans la perspective de donner un caractère de pôle de développement transfrontalier à cette région qui peut par ailleurs s'appuyer sur un arrière pays particulièrement attractif sur le plan de l'habitat et des loisirs.

La culture et la formation, “matières premières d’avenir et enjeux de la Regio du 2ème millénaire”

La formation des hommes et leur épanouissement par l'accès à toutes les formes de culture sont des impératifs vers lesquels s'orientent les sociétés dites développées.

La Regio, entité transfrontalière, dispose à cet égard d'un passé historique et d'un patrimoine communs dont la richesse n'est plus à souligner, d'un potentiel de recherche et de formation d'un niveau remarquable, s'ajoutant à un bilinguisme que d'aucuns souhaiteraient plus étendu.

La véritable mise en commun de ces divers atouts constitue pour chacune des régions frontalières concernées une chance profitable aux individus et à la collectivité et doit être dans un certain sens l'objectif final de la coopération transfrontalière. Le *Congrès Tripartite “Culture”* organisé en novembre 1989 à Colmar devrait notamment permettre de développer ce thème. Un certain nombre d'initiatives modestes ou plus conséquentes ont d'ores et déjà été entreprises dans ce sens. Ainsi la *Conférence des Recteurs et Présidents des Universités du Rhin Supérieur* a-t-elle contribué à créer, au-delà des limites géographiques de la Regio, un enseignement commun de biotechnologie et met à la disposition des étudiants une carte donnant accès à un certain nombre de prestations universitaires.

De même à l'initiative des milieux économiques et de diverses collectivités publiques a été fondé le *Centre* qui dispense depuis peu une formation européenne de management et qui, à ce titre, est également appelé à devenir un lieu de réflexion sur la “culture d’entreprise” transfrontalière.

Les programmes “*Lerne die Sprache des Nachbarn*” en Bade-Sud et “*Langue et Culture Régionales*” en Alsace sont peut-être le premier pas vers un concept de zone bilingue auquel le partenaire suisse est invité à s'associer ; ils englobent à ce jour une série d'initiatives basées sur les échanges scolaires de proximité et la rédaction de publications communes qui constituent autant d'étapes vers l'objectif recherché.

Enfin améliorer la diffusion des informations culturelles - par la création d'une agence commune aux trois régions actuellement à l'étude - , coordonner les manifestations existantes, en coproduire de nouvelles dans tous les domaines de l'art et de la culture contribuerait à faire de la Regio l'espace ouvert, attractif et innovateur, qu'elle avait su être dans le passé.

Bibliographie

- Arras Hartmut E. & Bierter Willy. 1989. *Welche Zukunft wollen wir ? Drei Scenarien im Gespräch - Ein Beitrag des “Basler Regio Forum”.*
- Basler Handelskammer, 1988. *Der EG-Binnenmarkt 1992 und seine Auswirkungen auf den Wirtschaftsraum Basel – ein Zwischenbericht der Ad-hoc-Kommission “EG-Binnenmarkt 1992” der Basler Handelskammer (Schriftenreihe der BHK nr. 16).*
- Cercle Pédagogique de la Regio, 1988. *Guide pratique des sorties scolaires dans la Regio / Praktischer Ratgeber für Schulausflüge in der Regio.*
- Helbing & Lichtenhahn, 1988. 3. *Oberrhein-Symposium Universitäten und Region – Ein Tagungsbericht (Schriften der Regio 11).*
- Helbing & Lichtenhahn, 1988. *Die Grenzgänger in der Schweiz – Interkantonales kolloquium vom 5. Februar 1988 (Schriften der Regio 9.4).*
- Land de Bade-Wurtemberg - Regierungspräsidium Freiburg, 1988 Congrès Tripartite 22 et 23 septembre 1988. Kehl/Rhin “*Transports & Communications dans la région du Rhin Supérieur*” Rapports - Options - Projets.
- Meyer Stephan, 1986. *Französische Grenzgänger in der Nordwestschweiz* (Schriften der Regio 9.2).
- Mohr Bernard, 1986. *Deutsche Grenzgänger in der Nordwestschweiz* (Schriften der Regio 9.1).
- Polivka Heinz, 1982. *Die Regio als Wirtschaftsraum.*
- Polivka Heinz, 1987. *Frontière et structures économiques.*
- Wackermann Gabriel, 1986. *Belfort, Colmar, Mulhouse, Bâle, Fribourg-en-Brisgau : un espace économique transfrontalier – Paris : la Documentation française.*